

Les Wineries du Rhône

**Union des
Vignerons des
Côtes du Rhône**



PORTRAIT —

NÉGOCIANT RESPONSABLE

Fondée en 1965, l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône est un groupement de producteurs qui réunit 2 100 familles entre Orange et Nyons. Fort de ses 12 000 hectares de vignoble qui couvrent une vingtaine d'appellations, disposant d'une marque forte, Cellier des Dauphins, la maison commercialise chaque année 40 millions de bouteilles dans 60 pays.

Raconter une histoire

Créer de la valeur. A toutes les étapes de l'élaboration du vin, de la vigne à la bouteille.

Venu du champagne où il travaillait pour le groupe LVMH, Laurent Reinteau, Directeur Général de l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône croit à la valeur des marques. Parce qu'une marque avec son ADN, son origine, ses hommes, son savoir-faire et ses valeurs donne du sens à la relation que le consommateur entretient avec un produit. Cellier des Dauphins est la marque iconique de la maison. Depuis 1967, elle raconte une histoire à ses clients. Une histoire dont les ingrédients principaux sont l'ancrage territorial dans la Drôme provençale, le caractère généreux de ses vins, et la convivialité méridionale, embouteillés dans un flacon identitaire avec, à la clé, un succès durable depuis plus de 50 ans.

Monter en gamme

Depuis 2015, la Maison de négoce basée à Tulette dans la Drôme applique une stratégie de montée en gamme. Les clients consomment moins mais mieux. Les volumes ont donc été réduits, passant de 50 à 40 millions de cols. Le groupement a acquis deux domaines, le château de l'Estagnol, qui produit du Côtes du Rhône et du Côtes du Rhône Villages et le domaine de Galuval sur les AOP Cairanne et Rasteau. Mais la Maison reste fidèle à ce qui a fait sa réussite : proposer des vins accessibles et faciles à boire. Le lancement début 2020 d'un nouveau rosé premium baptisé Val Soléu répond aux canons du genre : robe cristalline et pâle, étiquette lavande, flacon tout en rondeur pour une promesse de plaisir estival.

Juge de paix

« Notre rôle de négociant, explique Laurent, c'est de capter les tendances et de travailler toute la filière, de la vigne à la mise en bouteille, en cohérence avec la vision que l'on a du marché ». L'Union définit ses profils organoleptiques, ses protocoles de sélection du raisin, ses protocoles de vinification, ses protocoles d'élevage : un vrai cahier des charges de la vigne au vin. « Cette logique amène plus de professionnalisation et plus de spécialisation : on ne conduit pas une vigne de la même façon pour faire du rosé que pour faire du rouge. Ces éléments doivent être pris en considération dès l'amont. C'est un travail sans fin, mais on essaie d'aller dans cette direction. Le juge de paix, c'est la valorisation in fine du raisin du vigneron ».

Réduire l'empreinte

Autre cheval de bataille, la responsabilité sociale de l'entreprise. Avec comme engagement clé de convertir l'intégralité du vignoble en HVE* 3. 50% des volumes du prochain millésime devraient répondre à la norme. 10% du vignoble est déjà

Laurent Reinteau



Maison créée en 1965.

115 salariés.
CA 2019 : 87 m€
dont export : 23%.



« Notre rôle de négociant, c'est de capter les tendances et de travailler toute la filière, de la vigne à la mise en bouteille, en cohérence avec la vision que l'on a du marché »

converti en bio, une tendance promise à se développer. La certification ISO 26000 est en cours et l'Union agit concrètement pour réduire son empreinte environnementale, de la pénibilité au travail jusqu'au recyclage de ses matériaux, en passant par une meilleure gestion de l'eau, de l'électricité et une réduction du plastique. « Etre une union de vignerons implique aussi de s'engager et d'être volontaire en terme de RSE**. Il en va de la pérennité de notre outil de travail qui est la vigne, de la pérennité du tissu social local de nos territoires et de la pérennité économique de notre filière. Nous faisons tout pour qu'il y ait une vraie prise de conscience ».

* Haute Valeur Environnementale

** Responsabilité Sociale des Entreprises



**Union des Vignerons
des Cotes du Rhône**

Route de Nyons

26790 Tulette

+33 (0)4 75 96 20 00

info@cellier-des-dauphins.com

www.cellier-des-dauphins.com

Contact UMVR

+33 (0)4 90 27 24 16 / 18

presse@umvr.fr

www.umvr.fr